

Assurer la fonction d'administrateur d'Opca ou d'Opacif : rôles et responsabilités

Suite à la réforme de 2014, Centre Inffo propose cinq modules de formation à l'attention des administrateurs d'Opca ou d'Opacif, pour leur permettre de se préparer à leur mandat ou de se perfectionner et de maîtriser ainsi tous les aspects juridiques et comptables de leur fonction.

CINQ MODULES

module 1

OBJECTIFS

Connaître les responsabilités juridiques, financières et comptables d'un Opca. Situer le rôle de l'assemblée générale, du bureau, du trésorier, du président, du vice-président et des administrateurs et les relations aux services de l'organisme.

Assurer sa fonction d'une manière éclairée.

PUBLIC

Candidats au mandat d'administrateur.

Nouveaux administrateurs.

Administrateurs au cours de l'année de leur prise de mandat.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés d'un(e) juriste de Centre Inffo et d'un commissaire aux comptes d'Opca. Projection de diaporamas. Dossier documentaire. Questions-réponses.

ANIMATION

Un(une) chargé(e) d'études à la direction Juridique-Observatoire de Centre Inffo.

Un commissaire aux comptes.

Les Opca dans l'organisation de la FPC

PROGRAMME

- Définition et historique de la FPC
- L'Opca parmi les autres acteurs et financeurs de la FPC
- Rôle de l'Opca
- Agréments d'un Opca
- La typologie des Opca
- Les organes d'un Opca
- L'Opca et les dispositifs de formation

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Evaluation de la formation par les stagiaires

Remise d'une attestation de fin de formation

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

Contact

01 55 93 91 82 - contact.formation@centre-inffo.fr

www.centre-inffo.fr ; boutique en ligne, les sessions de formation

4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex